# Devenir animateur loisir sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression en 6 mois !

**Encadrer contre rémunération** dans des salles de sports, des associations ou des collectivités, en tant que salarié ou indépendant.

Le CQP ALS est un **diplôme de la branche professionnelle du sport**, permettant d'obtenir une reconnaissance institutionnelle et d'une qualification professionnelle permettant d'exercer contre rémunération.

#### PROGRAMME DE LA

formation

Formation en alternance:

- **156 heures de formation** hors certifications réparties en 3 blocs de compétences.
- 80 heures minimum en situation professionnelle dans une structure de stage (association, salle de remise en forme, MJC, collectivités...)

#### **1** Info

Information

Depuis 2022, **la formation**s'est enrichie avec des
cours sur la
communication, la
prévention des violences
dans le sport ou encore la
planification annuelle.

- Bloc 2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisirs sportifs
- Bloc 4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement des APS
- Bloc 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des APS
- Les modules de formation se déroulent sur les week-ends.
- Formation en externat (ni hébergement ou restauration).
- Formation mixte (présentiel et distanciel).

En 2024, **nous avons formé 186 stagiaires** au CQP ALS option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression.

### **ACTIVITÉS DE L'OPTION AGEE**

4 familles d'activité que compte la formation CQP ALS AGEE :

- Les techniques cardio
- Les techniques douces
- Le renforcement musculaire
- Les techniques d'expression

#### **TARIFS DE LA FORMATION**

- Tarif financement individuel: 2353€
- Tarif financement avec CPF ou avec prise en charge: 2747 €
  - + Frais de candidature : 80 € (non remboursables)

## **O CONDITION D'ACCÈS & PRÉREQUIS**

- Dossier de candidature complet
- Structure d'alternance avec un e tuteur ise
- Validation du test technique préalable à l'entrée en formation
- Validation du financement
- Positionnement réalisé et accepté
- Être âgé de 16 ans révolus à l'entrée en formation
- Être âgé de 18 ans à la date des certifications
- Être titulaire du diplôme PSC (ou équivalent : AFPS, BNS, SST...)



Sandra Chaigneau

sandra.chaigneau@forma-institut.fr 06.03.11.14.00

# TABLEAU DE L'ORGANISATION DE LA FORMATION PAR BLOC

A savoir que les blocs 1, 2 et 3 varient en fonction de l'option choisie : bloc 1 pour le CQP ALS JSJO, bloc 2 pour le CQP ALS AGEE et bloc 3 pour le CQP ALS ARPO

BLOCS	MODULES	PROPORTION EN H
BLOC 2 option AGEE	<ul> <li>Identification des caractéristiques et des besoins des pratiquants</li> <li>Anatomie / physiologie</li> <li>Construction d'une séance ou d'un cycle de séances</li> <li>Règlementation</li> <li>Activités et techniques AGEE</li> </ul>	<ul><li>11h</li><li>10h</li><li>10h</li><li>4h</li><li>77h</li></ul>
BLOC 4	<ul> <li>Comprendre le fonctionnement de sa structure</li> <li>Planifier et rendre compte de ses activités</li> <li>Communiquer avec le public</li> <li>Prévention des violences et des discriminations</li> </ul>	• 21h
BLOC 5	<ul> <li>L'environnement professionnel de l'animateur de loisir sportif</li> <li>Droit du travail</li> <li>Piloter son parcours professionnel</li> </ul>	• 21h